

Communiqué de presse

Le nouveau préfet de Bienne reçu par le CAF

Bienne, le 1^{er} avril 2010

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a reçu le nouveau préfet de Bienne, M. Werner Könitzer, hier soir, lors de sa séance plénière de mars. Le CAF lui a fait part de ses préoccupations concernant la mise en place de la nouvelle préfecture bilingue et la succession de M. Garbani au poste de préfet suppléant. Le CAF a également discuté du mandat d'étude complémentaire sur les liens entre Bienne et le Jura bernois. Cette avant-dernière séance de la législature a aussi permis au conseil de préparer les élections du CAF en avril, tout en traitant un grand nombre d'affaires courantes.

1. Préfecture de Bienne

Le nouveau préfet de Bienne, M. Werner Könitzer, s'est présenté hier aux membres du CAF, réunis en séance plénière à Bienne. Le préfet a dressé un premier bilan après 100 jours de la nouvelle préfecture de Bienne. Il a présenté le modèle mis en place pour un fonctionnement bilingue de la préfecture. M. Könitzer a répondu à de nombreuses questions sur le personnel francophone et sur le rôle attribué au préfet suppléant. Le CAF a insisté pour que ce rôle soit clairement défini, dans la perspective du départ à la retraite de l'actuel préfet suppléant francophone, M. Philippe Garbani, en 2011. Après avoir ainsi fait part de ses préoccupations au préfet, le CAF précisera ses attentes auprès de la Direction cantonale de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques (JCE), qui s'est déclarée prête à rencontrer le CAF, suite à sa prise de position du 12 février 2010 sur la révision de la Loi sur les préfets.

2. Suivi AIJ – étude complémentaire

Le CAF a pris acte de la décision définitive de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) de ne pas organiser de séance d'information interactive publique à Bienne. Le travail se poursuit pour la préparation d'une étude complémentaire sur les liens entre Bienne et le Jura bernois ; un projet de mandat a été préparé en collaboration entre la chancellerie d'Etat du canton, le CAF, la Ville de Bienne et la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes. Des contacts ont été établis avec un premier expert pressenti, en marge de la récente plateforme de concertation « arcjurassien.ch », le 25 mars 2010 à Bienne. Le projet de mandat sera présenté à cet expert en mai 2010. L'étude se concentrera principalement sur des données factuelles et statistiques. Elle devrait être remise au gouvernement bernois à la fin 2010 ou début 2011.

3. Élections du CAF

Les membres du CAF se réunissaient hier pour l'avant-dernière fois de la législature. Ils ont pris acte des résultats des élections cantonales du 28 mars et notamment de l'élection des membres du Conseil du Jura bernois, partenaire privilégié du CAF. Les membres ont été informés des modalités des élections de renouvellement du CAF, qui auront lieu le 22 avril 2010 au Conseil de ville de Bienne.

4. Divers

Le CAF a adopté hier un projet de corapport demandé par le Conseil municipal biennois, concernant le bilinguisme des manifestations officielles à Bienne et dans le

canton. Le CAF a proposé d'élaborer un guide à l'intention des autorités municipales et cantonales, sur les questions de traduction et de bilinguisme.

Le conseil a entériné un modèle de subventionnement des ONG d'aide au développement, par le biais d'un soutien cantonal à la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD). La Direction de la police et des affaires militaires (POM) s'est engagée auprès du CAF à soutenir les ONG du district de Bienne membres de la FICD de la même manière que celles du Jura bernois.

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter les documents (communiqués de presse, prises de position du CAF) sur le site Internet : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65